

CONSEIL GENERAL DES PYRENEES-ORIENTALES

--oOo--

SEANCE PUBLIQUE DU 8 OCTOBRE 2007

--oOo--

DELIBERATION N° 4

**OBJET : RAPPORT DE MONSIEUR LE PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL N° 4
CONVENTION TRIPARTITE DE MAITRISE DES DECHETS -
COMMUNAUTE DE COMMUNES ROUSSILLON CONFLENT -
TRANSFERT DE NATURE D'OPERATION ET DE SUBVENTION**

RAPPORTEUR : M. Henri DEMAY

DELIBERATION :

LE CONSEIL GENERAL,

VU le rapport N° 4 de son Président

VU la délibération n° 26 du 31 juillet 2006

Et après en avoir délibéré,

DECIDE :

- d'approuver le transfert de nature d'opération sollicité par la Communauté de Communes Roussillon Conflent pour la création d'une déchetterie à proximité de Néfiach,
- de transférer, sur cette opération, les subventions suivantes :
 - 30 000 €, soit 20% d'un montant subventionnable plafonné à 150 000 € par déchetterie, dans le cadre de la convention d'application financière 2006 de maîtrise des déchets,
 - 60 000 € accordés à titre exceptionnel à la Communauté de Communes Roussillon Conflent.

La présente délibération a été adoptée en séance publique par 23 voix pour
8 abstentions.

Le vote a eu lieu à main levée.

ONT VOTE POUR :

Jean-Louis ALVAREZ, M. Georges ARMENGOL, M. Pierre AYLAGAS, M. Christian BLANC, M. Christian BOURQUIN, M. Alain BOYER, M. Louis CASEILLES, M. Guy CASSOLY, M. Jean CODOGNES, M. Henri DEMAY, M. Pierre ESTEVE, M. Robert GARRABE, M. Jean-Jacques LOPEZ, M. Marcel MATEU, M. Michel MOLY, M. René OLIVE, Mme Marie-Cécile PONS, M. Elie PUIGMAL, M. Bernard REMEDI, M. Alexandre REYNAL (absent ayant donné pouvoir à M. Pierre AYLAGAS), M. Antoine SARDA, M. Fernand SIRE, M. Jean VILA (absent ayant donné pouvoir à M. Jean-Louis ALVAREZ)

SE SONT ABSTENUS :

M. Jacques BOUILLE (absent ayant donné pouvoir à M. Jean SOL), M. Henri CARBONELL, M. Jean-Luc ENGLEBERT, M. Serge FA, M. Jean MAYDAT, M. Jean RIGUAL, M. Pierre ROIG, M. Jean SOL

La séance était présidée par Monsieur Christian BOURQUIN et Monsieur Marcel MATEU faisait fonction de secrétaire.

LE PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL,

Christian BOURQUIN